



## Recevoir une pervoyance vie

Par **sissialex**, le **04/06/2009** à **16:26**

Bonjour,

En mai 2006, je souscrit par téléphone une assurance protection juridique avec 2 mois offert. En juin 2006 mon conjoint décède dans un accident... ne me rappelant plus qu'il faisait parti du contrat je ne fais rien.

Seulement il y a 2 mois un conseillé de cet assurance m'informe des nouveaux contrats et m'indique que me conjoint décédé faisait partie du contrat....

Puis je après tout ce temps réclamer l'assurance en sachant que j'ai toujours payé pour nos deux contrats?

Merci d'avance

Cordialement

Melle LUCAS